

Décisions prises par la directrice générale en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

DG120-0722 Autorisation de la directrice générale pour le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour des équipements pédagogique numériques (2022-7542-50) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

Le mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition d'équipements pédagogique numériques (2022-7542-50) pour une valeur approximative de **99 551,91 \$**.

DG121-0722 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Mesure Réfection et transformation des actifs (bâtiments) – Réfection du plancher de gymnase – École du Vallon en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme **Nexxfield Inc.**, située au 8290, rue Grenache, Anjou Québec, H1J 1C5 d'une somme de **102 370,00 \$**, excluant les taxes pour la réfection du plancher de gymnase à l'école du Vallon.

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

D.L.S. Construction Inc.

1910, chemin Pink, suite 201
Gatineau (Québec) J9J 3N9

Qualitech / 2696894 Canada Inc.

24, rue des Noyers
Gatineau (Québec) J9A 2W9

Gestion DMJ / 6739741 Canada Inc.

57, Route 105, unité 200
Chelsea (Québec) J9B 1L3

DMA Construction / 3955788 Canada Inc.

901, boulevard St-Joseph, suite 100
Gatineau (Québec) J8Z 1S8

Construction Fred Trottier (Québec) Limitée

420, McArthur Avenue
Ottawa (Ontario) K1K 1G6

Defran Inc

55, rue Breadner
Gatineau (Québec) J8Y 2L7

DG122-0722 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat – Peinture rez-de-chaussée et étage – École de Touraine (Riviera) en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l'octroi du contrat de service à la firme **CDpeintre – 6329276 Canada Inc.**, située au 332, chemin Industriel, Gatineau, Québec, J8R 3N9 d'une somme de **117 195,00 \$**, excluant les taxes pour la peinture au rez-de-chaussée et à l'étage à l'école de Touraine (édifice Riviera).

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

CallFred Inc.

142, rue Varennes
Gatineau (Québec) J8T 8G5

Defran Inc

55, rue Breadner
Gatineau (Québec) J8Y 2L7

D.L.S. Construction Inc.

1910, chemin Pink, suite 201
Gatineau (Québec) J9J 3N9

DMA Construction / 3955788 Canada Inc.

901, boulevard St-Joseph, suite 100
Gatineau (Québec) J8Z 1S8

DG123-0722 Autorisation de la directrice générale de procéder à la signature du protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Embellissement de la cour de l'école La Sablonnière en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de procéder à la signature du protocole d'entente concernant le projet d'embellissement de la cour de l'école La Sablonnière entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

DG124-0722 Autorisation de la directrice générale de procéder à la signature du protocole d'entente entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau – Embellissement de la cour de l'école du Nouveau-Monde en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de procéder à la signature du protocole d'entente concernant le projet d'embellissement de la cour de l'école du Nouveau-Monde entre le Centre de services scolaire des Draveurs et la Ville de Gatineau selon les dispositions intervenues entre les parties et que cette entente entre en vigueur à la fin des travaux d'aménagement.

DG125-0722 Autorisation de la directrice générale pour les ententes de services avec le Centre local d'emploi en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

les trois ententes soient co-signées par la directrice générale et la directrice du Service des ressources financières.

DG126-0822 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'éducation du Québec en ingénierie en structure en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat pour les services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financières du ministère de l'éducation du Québec, pour une première année, soit du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, avec les deux firmes d'ingénierie en structure suivantes :

RANG 1

CIMA+, s.e.n.c.

420, boulevard Maloney Est, bureau 201
Gatineau (Québec) J8P 1E7

RANG 2

Les Consultants Yves Auger et associés inc.

196, boulevard St-Joseph
Gatineau (Québec) J8Y 3W9

DG127-0722 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financière du ministère de l'éducation du Québec en architecture en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat pour les services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d'aide financières du ministère de l'éducation du Québec avec la firme d'architecture **LRAA + ACSL** située au 53, boulevard St-Raymond, bureau 200-A, Gatineau, Québec, J8Y 1R8 pour une première année soit du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

DG128-0822 Autorisation de la directrice générale pour la reconduction du contrat – Services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d’aide financière du ministère de l’éducation du Québec en ingénierie en mécanique et électricité en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

de reconduire le contrat pour les services professionnels pour les consultations occasionnelles et les différentes mesures d’aide financières du ministère de l’éducation du Québec pour une première année, soit du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, avec les deux firmes d’ingénierie en mécanique et électricité suivantes :

RANG 1

WSP Canada Inc.
480, boulevard de la Cité, bureau 200
Gatineau (Québec) J8T 8R3

RANG 2

Bouthillette Parizeau inc.
430, boulevard de l’Hôpital, suite 210
Gatineau (Québec) J8V 1T7

DG129-0822 Autorisation de la directrice générale pour l’adjudication du contrat – Travaux de calfeutrage dans divers établissements en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

l’octroi du contrat de service à la firme **2696894 Canada Inc** située au 24 rue des Noyers, Gatineau, Québec, J9A 2W9, d’une somme de **118 310,80 \$** pour les travaux de calfeutrage dans les écoles primaires suivantes : des Trois-Saisons (édifice St-Pie X), Massé, de l’Envolée, le Petit Prince, de la Colline et de la Traversée (édifice Lavigne).

AUTRES SOUMISSIONNAIRES

Defran Inc

55, rue Breadner
Gatineau (Québec) J8Y 2L7

D.L.S. Construction Inc.

1910, chemin Pink, suite 201
Gatineau (Québec) J9J 3N9

9054-4768 Québec inc./Construction Héritage.

36 rue de l’Orbite
Gatineau (Québec) J9E 3A6

Plomberie Aumond Inc.

54 chemin Rivière Gatineau Nord
Gatineau (Québec) J9E 3A6

Les entrepreneurs généraux Raymond & associés Inc.

65 rue Jean Proulx
Gatineau (Québec) J8Z 1S8

DG130-0822 Autorisation de la directrice générale pour l'adjudication du contrat gré à gré entre le Centre de services scolaire des Draveurs et les entreprises de transport Autobus Campeau Inc., R et R Perron Inc., Dragan Kulasevic et Louis Martel, en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

la signature des contrats avec les entreprises de transport **Autobus Campeau Inc.**, ayant une place d'affaires au 592, St-René Est, local A, Gatineau (Québec) J8P 6J3, **R et R Perron Inc.**, ayant une place d'affaires au 5, chemin Paquin, Val-des-Monts (Québec) J8N 2S4, **Dragan Kulasevic et Louis Martel**, au montant total approximatif de **2 442 000\$** excluant les taxes, pour le transport adapté des élèves dans le besoin pour une période d'une année, avec possibilité de reconduction pour deux années.

DG131-0822 Autorisation de la directrice générale pour la signature d'un avenant prolongeant les contrats de transport exclusif entre le Centre de services scolaire des Draveurs et les entreprises de transport Autobus Campeau Inc., R et R Perron Inc. et Bigras Transport Inc. en vertu du règlement 50-42-02 sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs

La directrice générale autorise :

la signature d'un avenant prolongeant les contrats qui venaient à échéance le 30 juin 2022, et ce, jusqu'au 23 septembre 2022 avec les entreprises de transport **Autobus Campeau Inc.**, ayant une place d'affaires au 592, St-René Est, local A, Gatineau (Québec) J8P 6J3, **R et R Perron Inc.**, ayant une place d'affaires au 5, chemin Paquin, Val-des-Monts (Québec) J8N 2S4 et **Bigras Transport Inc.** et au coût des devis proposé en lien avec l'entente de principe du 19 août dernier, soit d'une valeur moyenne annuelle de **75 711,37\$** par véhicule pour un total de 145 autobus.